



EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



Et si la production ovine avait le « feu vert » ?!

A ce jour, les nombreux messages anti-viande qui traversent notre quotidien ont mené à un impact négatif clair sur notre consommation de viande. Loin du lobbying de ces messages se basant souvent sur des modes d'élevage qui ne sont pas les nôtres, l'Institut de l'Élevage s'est penchée de façon nettement plus objective sur l'impact environnemental de l'élevage ovin en France. C'est une image toute en nuances qui ressort de cette étude, mettant en balance des interactions à la fois positives et à la fois négatives de l'élevage avec l'environnement, mais également une série d'éléments techniques d'amélioration pour un bilan initial déjà très favorable. Globalement, de quoi tordre le cou aux fausses idées trop souvent véhiculées dans les médias, voire de nous donner envie de booster notre consommation en viande !

Ch. Daniaux, Collège des Producteurs



Certains systèmes de production ovine axés sur l'herbe et sur l'autonomie alimentaire atteignent l'empreinte carbone nette record de 0 kg équivalent CO₂/kg de viande vive !

Fin 2014, l'Institut de l'Élevage et Interbev ont conjointement publié un vadémécum intitulé « Comprendre les enjeux environnementaux de l'élevage ovin ». A travers des fiches explicatives claires, ce vadémécum se veut être une approche globale et synthétique des interactions à la fois positives et négatives de l'élevage ovin avec l'environnement.

C'est ainsi que cinq enjeux environnementaux majeurs ont été identifiés et approfondis pour la spéculation « ovin allaitant », à savoir :

1. le changement climatique;
2. la consommation d'énergie;
3. l'occupation de surfaces;
4. la biodiversité;
5. la consommation d'eau.

1. Changement climatique : vers une empreinte carbone nulle de l'élevage ovin !

L'agriculture est émettrice de différents gaz à effet de serre (GES) responsables du changement climatique, l'ensemble de ces émissions étant traduites en « kilo équivalent CO₂ ». En Belgique, elle est responsable de 12 % des GES

(* Source : SPW - Agence Wallonne de l'air.

nationaux (*), contre 24 % pour le transport routier.

Emetteur de GES comme l'ensemble de l'élevage, l'élevage ovin possède la particularité de stocker du carbone dans le sol grâce aux prairies, parcours et haies, réduisant dès lors le CO₂ présent dans l'atmosphère et responsable du changement climatique. A titre d'exemple, une prairie stocke en moyenne 570 kg de carbone/ha/an pendant 30 ans puis environ 200 kg/ha/an. Ce stockage permet donc de compenser partiellement – voire totalement - les émissions de GES.

En termes de chiffres, les émissions brutes de GES de l'élevage ovin producteur d'agneaux d'herbage sont en moyenne de 13 kg équivalent CO₂/kg de viande vive. Le stockage de carbone à travers les prairies et haies compensant de 30 à 100 % de ces GES, l'empreinte carbone nette de l'élevage ovin producteur d'agneau d'herbage varie de 0 à 8 kg équivalent CO₂/kg de viande vive selon le système fourrager de l'exploitation. C'est un des seuls secteurs économiques qui peut compenser totalement ses émissions de GES dans le cadre de son activité de production !

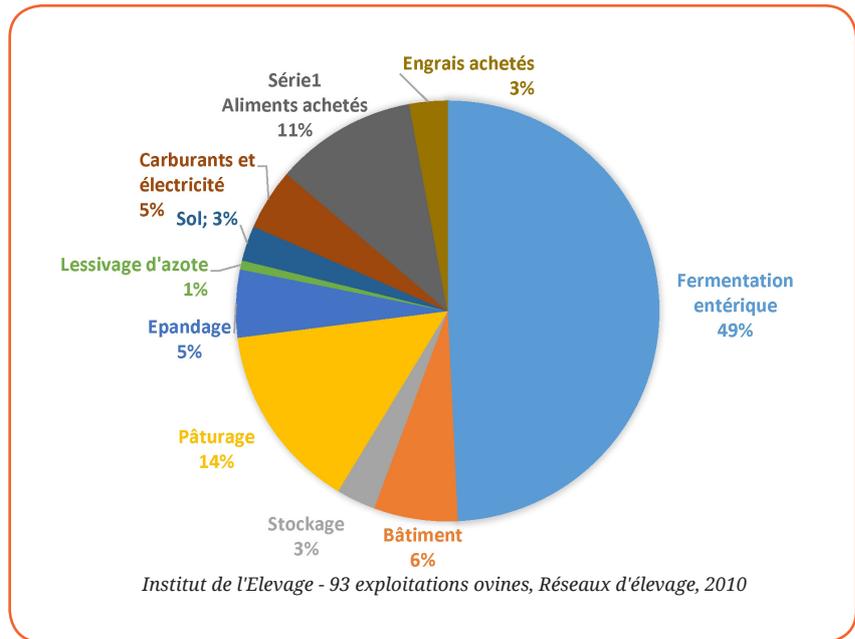
Quant à la spéculation « agneau de bergerie », bien qu'elle affiche des émissions de GES sensiblement similaires à celles de la spéculation « agneau d'herbage », elle s'en distingue par une moindre contribution des surfaces herbagères au stockage du carbone et donc par une empreinte carbone nette quelque peu plus élevée, avoisinant les 10 kg équivalent CO₂/kg de viande vive.

Malgré une empreinte faible à nulle, des marges de progrès restent à mettre en œuvre, que ce soit pour réduire les émissions de GES ou pour augmenter le stockage de carbone.

Quelques leviers techniques permettant de réduire davantage les émissions de GES :

- augmenter la **productivité numérique** (soit augmenter la fertilité, la prolificité et réduire la mortalité des agneaux) est le levier d'action le plus important, permettant de

Figure 1 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre d'un élevage ovin



réduire le méthane entérique produit. Rappelons par ailleurs que la productivité numérique est le premier déterminant du revenu, ... De quoi allier environnement et rentabilité !;

- limiter le **temps de présence en bâtiment** en maximisant la mise au pâturage des animaux (par exemple, au minima tous les animaux improductifs) permet de réduire les émissions liées au stockage du fumier et à l'épandage ;
- réduire la **consommation de concentrés** permet de réduire le poste GES « intrants ». Pensons par exemple à rationner les brebis en fonction de leur état corporel et de leur stade physiologique, à améliorer la qualité des fourrages ou encore à caler les périodes à forte exigence alimentaire sur la pousse de l'herbe ;
- réduire les **apports en azote minéral** permet également de réduire le poste GES « intrants ». A cette fin, pensons par exemple à favoriser les légumineuses dans des prairies permanentes multi-espèces ou à mieux valoriser le fumier sur les cultures.

En ce qui concerne l'amélioration du stockage de carbone, pensons entre autres à **favoriser les prairies permanentes** : retourner une prairie libère environ 1000 kg de carbone/ha/an.

Plus globalement, pensons à axer l'élevage sur des productions à l'herbe et sur des systèmes d'alimentation autonomes. Plus marginalement, pensons aux systèmes sylvopastoraux et à l'agroforesterie.

2. Consommation énergétique : vers des élevages ovins autonomes

A l'énergie directe consommée sur l'exploitation (carburant et électricité), il faut ajouter l'énergie indirecte qui correspond à l'énergie consommée pour la fabrication et le transport des intrants (e.a. aliments concentrés et engrais minéraux).

Avec seulement 6 % des charges totales qui sont imputées au poste « énergie directe », l'élevage ovin est très peu consommateur d'énergie. Cette faible consommation est à mettre en relation avec l'autonomie alimentaire généralement élevée de la spéculation. Toutefois, la place importante des concentrés dans les rations implique une consommation conséquente en énergie indirecte, équivalent à 88 % de la consommation totale en énergie directe.

Bien que la dépendance énergétique des élevages ovins allaitants soit faible, des pistes peuvent être développées pour l'améliorer davantage.

Sur le plan des consommations directes, pensons avant tout à :

- **produire de l'énergie renouvelable** pour équilibrer le bilan électrique de l'exploitation. Regrettons que la politique largement répandue de placement de panneaux photovoltaïques sur les nouvelles bergeries en France n'ait pas encore traversé la frontière, ...;
- **réduire les consommations de carburants**, par exemple en entretenant régulièrement les tracteurs et autres outils ou en favorisant le pâturage pour limiter les récoltes de fourrage.

Quant aux consommations indirectes, d'autres leviers techniques se doivent d'être réfléchis :

- **réduire la consommation des concentrés achetés**, en favorisant l'autonomie alimentaire;
- **réduire les apports d'engrais**, par exemple en favorisant les légumineuses.

3. Occupation de surfaces cultivables : un quasi non-débat pour le mouton

La viande est souvent accusée de « voler » des surfaces cultivables qui pourraient être dédiées à la production végétale, permettant par-là de mieux servir l'alimentation humaine puisqu'il faudrait 11 calories végétales pour produire 1 calorie de viande d'agneau.

Pourtant, l'élevage ovin mobilise avant tout des terres non arables, qui ne concurrencent donc pas la production de cultures destinées à l'alimentation humaine. Qui plus est, non entretenues par les ruminants, ces surfaces en herbe aux nombreuses qualités environnementales évolueraient vers un état de forêt improductive pour l'alimentation humaine. Citons encore l'importance de l'élevage dans l'entretien de ces paysages, permettant le développement d'activités annexes telles que les activités touristiques.

Sur le plan alimentaire, il est vrai que le mouton consomme des ressources qui sont en compétition avec l'homme comme les céréales mais, en moyenne, son régime alimentaire est constitué pour 86 % de

fourrages non utilisables par l'homme.

Les leviers techniques permettant d'améliorer cet enjeu environnemental déjà favorablement atteint rejoignent des leviers déjà cités pour les deux enjeux précédents, à savoir, entre autres, **favoriser le pâturage et réduire la consommation d'aliments concentrés**.

4. Biodiversité : un bon point pour la participation active de l'ovin à sa préservation

L'élevage ovin est déjà un acteur de la biodiversité. Pensons seulement à son usage privilégié dans l'entretien des réserves naturelles wallonnes. Ou pensons plus globalement au pâturage qui permet de conserver des prairies multi-stratifiées et donc multi-espèces ou encore aux mesures agro-environnementales développées ces dernières années.

A nouveau, des leviers techniques déjà cités ne peuvent que permettre d'améliorer cet enjeu environnemental déjà largement rencontré. Pensons, par exemple, à **favoriser les prairies permanentes**, à favoriser la diversité des cultures et des rotations ainsi que des stades de fauche, ou encore à **valoriser les milieux difficiles** grâce à des races rustiques.

5. L'eau en élevage ovin : une consommation réduite à maîtriser

Comme pour la consommation d'énergie, la consommation d'eau en élevage ovin est principalement indirecte, avec près de 80 % de cette consommation qui est due aux aliments concentrés achetés. En comptant l'eau consommée pour produire les intrants et l'eau d'abreuvement, il faut 200 à 600 litres d'eau pour produire un kilo de viande d'agneau. Pour ce qui est de la consommation directe, les 0,7 à 0,8 litres d'eau contenus dans 1 kg d'herbe pâturée la rendent très réduite (l'eau d'abreuvement représente 10 % de la consommation en eau).

Une fois encore, reprenons des leviers précités comme voies d'amélioration de cet enjeu, à savoir **favoriser le pâturage et réduire la consommation d'aliments concentrés**. Mais n'oublions pas également de valoriser les eaux pluviales

(eau des puits,...) et de surveiller les fuites d'eau.

Un bilan positif pour l'empreinte environnementale ovine

Pour chacun des cinq enjeux environnementaux majeurs détaillés, l'élevage ovin n'a pas à rougir : son impact se positionne déjà très favorablement. Dans le cas de l'empreinte carbone - soit un des enjeux les plus focalisant aux yeux du consommateur-, certains systèmes d'élevage centrés sur l'herbe affichent même jusqu'à une empreinte carbone nette nulle, soit un record !

Toutefois, des améliorations restent possibles et à développer. Il a été vu que les nombreux leviers techniques cités permettent le plus souvent d'interagir avec plusieurs enjeux environnementaux simultanément. Par ailleurs, et **non des moindres**, la performance environnementale est le plus souvent gage de performance économique ! L'exemple a été cité pour la productivité numérique mais elle vaut également, par exemple, pour la récolte de fourrages de qualité :

Récolter des fourrages de qualité

- = - 25 kg concentrés/brebis;
- = - 2,4 % GES nets / kg de viande vive ;
- = - 7 € /brebis.



(Source :

Béchu T. *et al.*, 2014. Comprendre les enjeux environnementaux de l'élevage ovin. Institut de l'Élevage et Interbev. 24 pages <http://idele.fr/filieres/publication/idelesolr/recommends/comprendre-les-enjeux-environnementaux-de-lelevage-ovin.html>).